




**Ecole**  
**NOTRE-DAME**  
**DE LIESSE** *maternelle*  
*primaire*  
SKOL ITRON-VARIA A LID

2, RUE DES ÉCOLES - 29290 SAINT-RENAN - TÉL. 02 98 84 33 27  
E-mail : direction@liesse.fr - Site Internet : liesse.fr



## Bulletin d'informations – Janvier 2014 :



**L**e Directeur, l'équipe éducative, l'OGEC et l'APEL vous adressent, ainsi qu'à votre famille, tous leurs meilleurs vœux de santé, de multiples petits bonheurs en famille, entre amis, au travail pour l'année 2014.

**Bloavezh mat 2014 !**

L'école Notre Dame de Liesse vous invite à la **cérémonie des vœux** de l'école et du collège Saint-Stanislas, **le mardi 7 janvier à 18h00** dans la salle multifonctions de l'école, 2 rue des écoles.

*A cette occasion, nous remercierons Madame Hélène Keromnès qui a assuré la présidence de l'OGEC pendant 13 années.*



### Les dates importantes du mois :

**Lundi 6 janvier, classes de CM1 :** animation Monde et Nature sur le thème « Léonardo de Vinci et les grandes inventions », voir informations complémentaires à l'adresse : [http://www.monde-et-nature.fr/index.php?option=com\\_edima&view=programme&catid=6&id=57&Itemid=5](http://www.monde-et-nature.fr/index.php?option=com_edima&view=programme&catid=6&id=57&Itemid=5)

**Mardi 7 janvier, cérémonie des vœux de l'école :** toutes les familles y sont cordialement invitées.

**Jeudi 9 janvier, classe de CP B et CE1/CE2 Bilingue :** piscine

**Vendredi 10 janvier, temps périscolaires :** Futsal pour les élèves de CE1 avec en Avant Saint-Renan



**Samedi 11 janvier, opération APEL, cantine école maternelle :** Galette des rois à récupérer entre 9h30 et 11h à la cantine de l'école maternelle. Dernières commandes à remettre à l'école le mardi 7 janvier. Bon de commande disponible à l'adresse : <http://www.liesse.fr/autres/gr2014.pdf>

**Dimanche 12 janvier, église Notre Dame de Liesse, Saint-Renan, 10h30 :** messe des familles.

**Lundi 13 janvier, élèves de MS et GS : 2<sup>ème</sup> séance (sur 3) de cinéma au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan.** Le film projeté sera *Le Petit Gruffalo* (2012). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du second trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros).

Informations complémentaires sur le film :

<http://www.lesfilmsdupreau.com/prog.php?code=lpg>

**Lundi 13 janvier, après-midi, élèves de CE2A, CE2 B, CE1/CE2, CM1 B, CM1 C :** visionnage du Film *Zarafa* (2012) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Suite à la séance de cinéma, en fin de semaine, les élèves travailleront avec l'association Film et Culture qui propose une initiation à la culture cinématographique auprès des élèves du primaire. L'objectif du programme consiste à leur enseigner les connaissances et les méthodes propres à leur assurer la maîtrise des codes cinématographiques, à stimuler leur curiosité pour le cinéma dans sa diversité et à développer leur esprit critique. La participation financière des familles (film + intervention de l'animateur en classe) sera de 6 euros (facturation sur la note du second trimestre – participation APEL par enfant 1,20 euros).

Informations complémentaires sur le film : <http://www.zarafa-lefilm.com/>

**Mardi 14 janvier, 18h, salle multifonctions, famille des élèves de GS/CP/CE1 et CE2 bilingue :** réunion de présentation du voyage à Tréglonou.

**Jeudi 16 janvier, matin, élèves de GS/CP bilingue, CP, CE1 et CE1/CE2 bilingue :** visionnage du Film *Ernest et Célestine* (2012) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Suite à la séance de cinéma, en fin de semaine, les élèves travailleront avec l'association Film et Culture qui propose une initiation à la culture cinématographique auprès des élèves du primaire. L'objectif du programme consiste à leur enseigner les connaissances et les méthodes propres à leur assurer la maîtrise des codes cinématographiques, à stimuler leur curiosité pour le cinéma dans sa diversité et à développer leur esprit critique. La participation financière des familles (film + intervention de l'animateur en classe) sera de 6 euros (facturation sur la note du second trimestre – participation APEL par enfant 1,20 euros).

Informations complémentaires sur le film : <http://ernestetcelestine-lefilm.com/>

**Jeudi 16 janvier, classe de CP B et CE1/CE2 Bilingue :** piscine

**Jeudi 16 janvier, après-midi, élèves de CM2 A, CM2 B, CM2 C et CM1 A :** visionnage du Film *Zarafa* (2012) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Suite à la séance de cinéma, en fin de semaine, les élèves travailleront avec l'association Film et Culture qui propose une initiation à la culture cinématographique auprès des élèves du primaire. L'objectif du programme consiste à leur enseigner les connaissances et les méthodes propres à leur assurer la maîtrise des codes cinématographiques, à stimuler leur curiosité pour le cinéma dans sa diversité et à développer leur esprit critique. La participation financière des familles (film + intervention de l'animateur en classe) sera de 6 euros (facturation sur la note du second trimestre – participation APEL par enfant 1,20 euros).

Informations complémentaires sur le film : <http://www.zarafa-lefilm.com/>

**Vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 janvier :** intervention de l'animateur Film et Culture dans toutes les classes du site de l'école primaire.

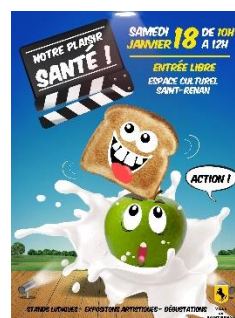
**Samedi 18 janvier, opération APEL :** passage des camions poubelle pour récupérer les journaux. Les familles peuvent les déposer tous les jours soit dans le hall d'entrée de l'école maternelle ou à l'entrée de l'école primaire (les journaux sont à déposer dans les bacs de collecte en vrac sans ficelle, sans carton, sans magazine).

**Samedi 18 janvier, espace culturel, élèves de maternelle, GS/CP bilingue et CE2 :** suite à l'opération Petit-déjeuner, à l'intervention de la diéticienne et aux nombreux projets sur l'alimentation. Les familles et les élèves sont invités à l'exposition *Notre Plaisir, santé !*

**Mardi 21 janvier, 18h, salle multifonctions, familles des élèves de CM2 :** réunion pour les familles de présentation du collégé et de l'orientation à l'issue du CM2.

**Jeudi 23 janvier, classe de CP B et CE1/CE2 Bilingue :** piscine

**Vendredi 24 janvier, temps périscolaires :** Futsal pour les élèves de CE2 avec en Avant Saint-Renan





**Vendredi 24 janvier, élèves de CM2 :** visite de la mairie de Saint-Renan et élection du CMJ (conseil municipal jeunes). En soirée, les familles sont invitées à assister au dépouillement et à la proclamation des résultats.



**Samedi 25 janvier, opération APEL, salle culturelle :** repas avec animation : soirée Country.

**Du mercredi 29 janvier au vendredi 31 janvier, élèves de GS/CP/CE1 et CE2**

**bilingue :** classe découvertes en breton à Tréglonou au centre An Oaled pour un stage de théâtre et une découverte d'une particularité géographique de notre région : les abers.

Ce petit voyage, en outre de vivre un moment fort en groupe, sera l'occasion pour les enfants d'être en immersion « langue bretonne » pendant 3 jours et 2 nuits.

**Jeudi 30 janvier, classe de CP B :** piscine

**Dimanche 2 février, Église Sainte-Croix au Conquet :** messe des familles et fête du doyen.

**Réforme des rythmes scolaires :** organisation de l'école Notre Dame de Liesse à la rentrée 2014

Le travail sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a beaucoup avancé en fin d'année 2013.

La mairie de Saint-Renan a donné ses arbitrages sur l'organisation des TAP (temps d'activités périscolaires). Le conseil des maîtres, les bureaux d'APEL, d'OGEC et le conseil d'établissement se sont réunis à plusieurs reprises.

Comme précédemment indiqué, la Mairie de Saint-Renan a choisi de faire un traitement paritaire de l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles de Saint-Renan. Les TAP (temps activités périscolaires) seront gérés et financés par la mairie.



L'organisation générale et les horaires pour l'année scolaire 2014-2015 sont maintenant arrêtés :

Voici les orientations décidées :

- Privilégier le repos des enfants de maternelle et assurer une constance dans les équipes d'encadrement pour permettre aux enfants d'avoir les mêmes référents adultes (après la sieste, les enfants retrouvent leur enseignantes)
- Maintenir au maximum une régularité des horaires dans la semaine pour les enfants (même horaire tous les jours de la semaine et pour tous les enfants de l'école)
- Maintenir des horaires en phase avec ceux du groupe scolaire (collège Saint-Stanislas) et avec le fonctionnement de la cantine et du self commun école-collège (décalage uniquement de 15 minutes le matin et le soir).
- Placer les TAP (temps d'activités périscolaires proposés par la mairie), les activités périscolaires (temps d'animation de l'heure de midi en place depuis 2 ans sur l'établissement) et les APC (atelier pédagogique complémentaire – atelier animé par les enseignants) au moment où les enfants sont moins réceptifs pour les apprentissages soit en début d'après-midi.
- Temps d'enseignement durant les temps les plus favorables pour les enfants (d'après H. Montagnier et F. Testu, le temps d'apprentissage le plus favorable pour les enfants se situent entre 9h30 et 11h30 et de 14h30 à 17h).
- Limiter les temps d'enseignement par jour à 5h25 complétés par un temps d'enseignement de 3h20 le mercredi matin. 5 matinées d'enseignement au lieu de 4 comme actuellement.
- A partir du CP, le travail de maison continuera comme précédemment. Devoirs à faire pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Par contre, il n'y aura pas de devoirs donnés pour les mercredis matins. Les devoirs continueront à être donnés du mardi au jeudi.
- Horaires de cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin : 8h40 à 11h50
- Horaires de cours le mercredi matin : 8h40 à 12h
- Repas les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h50 à 13h00
- TAP, temps périscolaires, APC – ce sont des temps facultatifs - de 13h00 à 14h00
- Horaires de cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi : 14h10 à 16h25.
- Les garderies périscolaires seront ouvertes tous les jours (dont le mercredi matin) à partir de 7h00 et le soir de 16h25 à 19h00
- Le mercredi midi, une garderie périscolaire sera à disposition des familles de 12h à 12h30. Les enfants pourront aussi être pris en charge par le centre de loisirs de Saint-Renan (ALSH) à partir de l'école.

*Il est à noter que pour les professeurs, cette réforme et les réorganisations qu'elles entraînent, provoquent des changements de leur condition de travail (augmentation du temps de présence à l'école, augmentation de trajet vers le lieu de travail sans contrepartie financière ou autre).*

Maintenant que le cadre est clairement défini, beaucoup de travail restent encore à faire : contenus et organisation des TAP (travail en cours avec les élus), réorganisation du fonctionnement de la cantine en maternelle, réorganisation de l'emploi du temps de l'ensemble du personnel éducatif (ASEM, monitrice éducative, AVS...) de l'école...

Les besoins des enfants, le confort pour favoriser à la fois les temps d'apprentissage et les temps de détente (nécessaire pour de bons apprentissages) resteront, tout au long de cette préparation de la rentrée 2014, nos orientations. L'association de parents, l'APEL, continuera à être consultée en permanence.

**Voici l'organisation de l'école en 2014-2015 sous forme d'emploi du temps :**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
accueil matin : 10 min	accueil matin : 10 min	accueil matin : 10 min	accueil matin : 10 min	accueil matin : 10 min
8h40 à 11h50 : classes (3h10)	8h40 à 11h50 : classes (3h10)	8h40 à 12h00 : classes (3h20)	8h40 à 11h50 : classes (3h10)	8h40 à 11h50 : classes (3h10)
11h50-13h00 : repas	11h50-13h00 : repas		11h50-13h00 : repas	11h50-13h00 : repas
13h00 - 14h00 : TAP (cycle 2) - temps périscolaires + APC (cycle 3) - cycle 1 : sieste (PS et selon besoin MS) ou TAP (GS et MS)	13h00 - 14h00 : TAP (cycle 3) - temps périscolaires + APC (cycle 2) - cycle 1 : sieste (PS et selon besoin MS) ou TAP (GS et MS)		13h00 - 14h00 : TAP (cycle 2) - temps périscolaires (cycle 3) - cycle 1 : sieste (PS et selon besoin MS) ou TAP (GS et MS)	13h00 - 14h00 : TAP (cycle 3) - temps périscolaires (cycle 2) - cycle 1 : sieste (PS et selon besoin MS) ou TAP (GS et MS)
récréation/accueil : 10 min	récréation/accueil : 10 min		récréation/accueil : 10 min	récréation/accueil : 10 min
14h10 à 16h25 : classes (2h15)	14h10 à 16h25 : classes (2h15)		14h10 à 16h25 : classes (2h15)	14h10 à 16h25 : classes (2h15)

*NB : Pour les élèves de PS, évidemment, la sieste continuera au-delà de 14h jusqu'à 14h30-15h selon les besoins des enfants.*

Lien vers le site du ministère de l'éducation nationale (vidéos et documentations) expliquant les orientations de la réforme : <http://www.education.gouv.fr/cid75075/des-vidéos-pédagogiques-sur-les-nouveaux-rythmes-scolaires.html>



**Actualité du site internet : voir <http://liesse.fr>**

Les vidéos sont maintenant publiées sous un nouveau format (meilleure qualité, meilleure fluidité). Vous pouvez découvrir les vidéos et les photos du marché de Noël, de la visite du Père Noël, des rencontres avec Patrick Richard...